

APPEL A CONTRIBUTIONS

Dans le cadre de son engagement pour une recherche ancrée dans les réalités africaines et porteuse de transformation sociale, le **Cabinet d'Études Stratégiques pour le Développement Durable (CESDD)** lance un appel à contributions pour le numéro inaugural de sa revue scientifique.

Créée par le Cabinet d'Études Stratégiques pour le Développement Durable (CESDD), qui œuvre pour l'émergence d'un nouveau type de citoyens et d'organisations en Afrique, autonomes, responsables, solidaires et pleinement engagés pour le développement durable, la **Revue des Savoirs et Pratiques du Développement Territorial en Afrique** se veut un espace de réflexion, d'analyse et de valorisation des savoirs endogènes, des innovations locales et des expériences de terrain contribuant à la transformation des territoires africains.

Ce premier numéro qui s'articule autour du thème « **Villes résilientes : l'innovation au service de la durabilité et de l'inclusion** » s'inscrit dans une dynamique interdisciplinaire et vise à explorer les pratiques et les politiques qui renforcent la résilience, l'inclusion et la durabilité des territoires à travers le continent. Il est ouvert aux chercheurs, professionnels, acteurs de terrain et institutions intéressés par les problématiques de développement territorial sous toutes leurs formes.

1. Contexte et justification

La planète connaît une urbanisation accélérée, et l'Afrique est aujourd'hui l'un des théâtres majeurs de cette transformation. D'ici 2050, la population urbaine du continent devrait plus que doubler, pour atteindre près de 1,5 milliard d'habitants. En Afrique subsaharienne, cette transition urbaine se déroule dans un contexte de fortes vulnérabilités structurelles : pauvreté endémique, faiblesse des institutions locales, infrastructures insuffisantes, déficits en planification urbaine, et exposition croissante aux risques climatiques et sanitaires.

Les villes africaines, tout en étant des pôles de croissance et de créativité, sont aussi les épicentres des inégalités. Les quartiers informels abritent parfois jusqu'à 70 % de la population urbaine dans certaines capitales. Ces zones, souvent dépourvues de services de base, concentrent les populations les plus vulnérables, particulièrement exposées aux chocs : inondations récurrentes, épidémies, hausses des prix alimentaires, coupures d'électricité, conflits fonciers, etc. En parallèle, les jeunes, qui représentent la majorité de la population africaine, peinent à trouver leur place dans le système économique formel, bien que porteurs d'un potentiel d'innovation considérable.

Dans ce contexte complexe, la résilience urbaine ne peut être conçue comme un simple renforcement d'infrastructures ou une réponse technique aux catastrophes. Elle doit être pensée comme un processus multidimensionnel, intégrant les dimensions sociales, économiques, environnementales et culturelles. Il s'agit de bâtir des villes capables d'absorber les chocs, d'en tirer des enseignements, et de se réinventer, tout en plaçant les citoyens – tous les citoyens – au cœur de l'action publique.

L'innovation constitue un levier central dans cette dynamique. Dans les villes africaines, elle prend des formes multiples et souvent originales :



- l'émergence de solutions numériques pour faciliter la gouvernance locale et la participation citoyenne ;
- le développement d'écosystèmes de start-ups urbaines dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la mobilité ou de l'agriculture urbaine ;
- la valorisation des savoirs traditionnels dans l'adaptation au changement climatique (matériaux de construction locaux, techniques agroécologiques urbaines, etc.) ;
- la mise en œuvre de projets d'urbanisme inclusif, intégrant les besoins des femmes, des enfants, des personnes âgées et des populations déplacées ;
- l'émergence d'initiatives communautaires dans les domaines de l'assainissement, de la gestion des déchets ou de la sécurité alimentaire.

Ces innovations ne sont pas toujours spectaculaires, mais elles traduisent une intelligence collective locale qui mérite d'être reconnue, documentée, partagée et soutenue. Elles ouvrent la voie à des modèles de développement urbain propres au continent africain, fondés sur la solidarité, la participation, la durabilité et la justice sociale.

Loin des paradigmes importés et souvent inadaptés, l'Afrique peut inspirer d'autres régions du monde par sa capacité à inventer des solutions sobres, agiles et inclusives face à des défis complexes.

Cet appel à contribution vise donc à :

- susciter un dialogue interdisciplinaire et intersectoriel autour de la résilience urbaine en Afrique ;
- valoriser les expériences et savoirs issus des territoires, qu'ils soient formels ou informels ;
- encourager une réflexion critique sur les modèles actuels de développement urbain et les mécanismes d'exclusion qui les accompagnent ; et
- mettre en lumière les voies alternatives d'innovation, à l'intersection de la technologie, de la culture, de l'environnement et du lien social.

Les contributions attendues pourront porter sur des études de cas, des projets en cours ou achevés, des expérimentations locales, des analyses de politiques publiques, des démarches participatives ou encore des propositions conceptuelles innovantes.

2. Objectifs de l'appel

L'objectif général de cet appel est de stimuler une réflexion critique, inclusive et interdisciplinaire sur les dynamiques, pratiques et innovations qui favorisent la résilience, la durabilité et l'inclusion dans les villes africaines, en vue d'enrichir les connaissances, d'identifier les leviers d'action et de soutenir des trajectoires urbaines adaptées aux contextes locaux.

Spécifiquement, il s'agira de :

- documenter et valoriser les expériences innovantes – formelles ou informelles – contribuant à renforcer la résilience urbaine dans différents contextes africains (innovation sociale, technologique, environnementale, institutionnelle, etc.).
- analyser les défis structurels et émergents auxquels font face les villes africaines (changements climatiques, urbanisation rapide, inégalités sociales, précarité énergétique, crises sanitaires, etc.).



- explorer les mécanismes d'inclusion urbaine, en mettant en lumière les actions en faveur des groupes marginalisés (femmes, jeunes, personnes vivant avec un handicap, populations déplacées, habitants des quartiers informels, etc.).
- encourager les synergies entre les savoirs académiques, les savoirs endogènes et les initiatives citoyennes, en favorisant une approche transversale et multi-acteurs de la ville résiliente.
- proposer des pistes d'action ou de politiques publiques pour soutenir la transition vers des villes africaines plus durables, inclusives et résilientes.

3. Axes thématiques

Afin de nourrir les réflexions et de valoriser la diversité des expériences autour de la résilience urbaine au Bénin et en Afrique plus globalement, les contributions attendues pourront s'inscrire, sans s'y limiter, dans les axes thématiques suivants :

- **Gouvernance urbaine inclusive et participation citoyenne**
 - Innovations dans la gouvernance locale (e-gouvernance, budget participatif, planification inclusive, etc.)
 - Rôle des communautés de base, des OSC, des femmes et des jeunes dans la co-construction de la ville
 - Décentralisation et renforcement des capacités des autorités locales
- **Inégalités sociales, justice spatiale et droit à la ville**
 - Accès équitable aux services de base (eau, énergie, transport, logement, santé, éducation)
 - Urbanisation informelle et stratégies d'intégration des quartiers précaires
 - Inclusion des groupes vulnérables et marginalisés dans les politiques urbaines
- **Innovation sociale et technologique au service de la résilience**
 - Start-ups, technologies frugales, solutions numériques pour la gestion urbaine
 - Pratiques communautaires d'adaptation et de résilience (assainissement, agriculture urbaine, mobilité, etc.)
 - Systèmes d'alerte, de prévention et de réponse face aux crises (climatiques, sanitaires, sécuritaires)
- **Changements climatiques, risques urbains et infrastructures durables**
 - Planification urbaine face aux aléas climatiques (inondations, canicules, érosion côtière, etc.)
 - Énergies renouvelables, construction écologique, infrastructures vertes et bleues
 - Villes côtières et résilience face à la montée des eaux et à la salinisation
- **Économie urbaine résiliente et emploi durable**
 - Informalité, économie circulaire et inclusion économique
 - Systèmes locaux de production et de consommation durables
 - Innovation économique et entrepreneuriat social urbain
- **Culture, identité et dynamiques communautaires**
 - Rôle des pratiques culturelles et des savoirs locaux dans la résilience urbaine
 - Urbanisme sensible au patrimoine, à la mémoire et aux identités locales



- Espaces publics comme lieux de résilience, d'expression et d'inclusion
- **Données, cartographie participative et planification urbaine**
 - Outils de collecte de données locales (SIG, drones, données communautaires)
 - Planification urbaine fondée sur l'évidence et les besoins exprimés par les habitants
 - Accessibilité et gouvernance des données urbaines en Afrique

4. Instructions aux auteurs

- La revue reçoit des articles scientifiques et des comptes rendus de lecture écrits en anglais ou français n'ayant pas été publiés et n'étant pas en cours d'évaluation ailleurs.
- La revue étant destinée à un public très large incluant les décideurs publics, les chercheurs, les étudiants et les organismes concernés par le développement économique, il est important d'adopter un style clair et simple.
- Tous les textes reçus seront soumis à une évaluation anonyme dont les résultats (acceptation, refus, proposition de modifications) seront transmis aux auteur.e.s. Les textes retenus n'engagent que la responsabilité de leurs auteur.e.s.
- Seules les contributions respectant les règles présentées dans cet appel seront soumises à évaluation. Les articles sont évalués par trois (03) spécialistes.
- Critères d'évaluation : l'intérêt et l'originalité du sujet, la qualité du cadre conceptuel, de la méthodologie et de la documentation utilisés, la qualité du style et de la langue ainsi que la structure d'ensemble de l'article.
- Trois catégories d'évaluation sont retenues : 1) Positive pour publication sans modification ; 2) Positive sous réserve de corrections ; 3) Article non publiable. L'auteur dispose de 10 jours ouvrables pour répondre aux recommandations des évaluateurs et envoyer une nouvelle version de son article.
- La Revue se réserve le droit de corriger le style de tous les articles acceptés pour publication et d'appliquer les normes éditoriales susceptibles de l'améliorer.
- Le texte doit inclure :
 - Un résumé de 100 à 200 mots maximum en français (mise en contexte, méthodologie, principaux résultats et leur implication)
 - 4 à 5 mots-clés
 - Une introduction
 - La revue de littérature
 - La méthodologie de recherche
 - Une discussion des résultats et leur implication pour les politiques publiques
 - Une conclusion
 - La bibliographie (à la fin du texte)
- Les contributions ne dépasseront pas 15 pages.
- Format du Fichier : Word (pour permettre l'édition).
- Police : Times New Roman – taille 12 – interligne 1.5 – alignement justifié
- Taille du texte : 7000 mots maximum, notes, bibliographie et annexes comprises. Aucun dépassement ne sera accepté.



- Titre : ne doit pas dépasser 180 caractères espaces compris
- Auteur.e.s. et coauteur.e.s. : le nom complet, l'affiliation (fonction, organisme, ville, pays) ainsi que l'adresse électronique du ou des auteurs. Si le texte est écrit par plusieurs auteur.e.s, indiquer l'auteur(e) principal(e) en première position.
- Sigles et abréviations : indiquer dans le texte l'intitulé exact des sigles et acronymes lorsqu'ils sont mentionnés pour la première fois puis mettre entre parenthèses ce sigle ou acronyme.
Exemple : Objectifs du Développement Durable (ODD).
- Titres et sous-titres : rendre claire la hiérarchie des sous-titres et les démarquer typographiquement du texte. Réserver les caractères gras aux titres et aux sous-titres.
- Tableaux et figures : sont insérés dans le texte à la suite du premier paragraphe où on s'y réfère. Ils sont identifiés par un court titre et numérotés en chiffres arabes. Dans le texte, toujours référer à un tableau/figure par son numéro, par exemple, voir tableau 3 et non voir tableau suivant (car la mise en pages risque de changer la disposition des tableaux). Leur contenu doit être entièrement en français. Les tableaux et figures doivent être réalisés avec Word ou Excel. Prière de ne pas choisir le format image pour les coller dans le texte. Les notes faisant partie des tableaux ou des figures doivent être appelées selon le système a, b, c. Elles devront se situer directement en-dessous du tableau ou de la figure, avant la source. S'il y a lieu, indiquer la source des données.
- Notes : doivent être placées en bas de page et numérotées de manière continue en chiffres arabes. L'appel de note se fait en exposant dans le texte, sans parenthèses, sans espace avant, et avant la ponctuation. Les notes en bas de page doivent être réduites au minimum, et n'être utilisées que pour des compléments d'informations et non pour référencer un article ou un rapport.
- Les graphiques, schémas, diagrammes, photographies ou cartes doivent être numérotés, avec un titre, la source et être référencés dans le texte. Les textes accompagnant les graphiques, les schémas, les diagrammes ou les cartes doivent être lisibles.
- Appels de références bibliographiques dans le texte : initial du ou des prénoms et nom du ou des auteur.e.s (année, page)
- Nombres : utiliser des virgules (et non le point) comme séparateur décimal partout dans le texte, les tableaux et les graphiques
- Bibliographie : Toutes les références listées doivent avoir été appelées dans le texte. L'auteur(e) doit s'assurer également que toutes les références appelées dans le texte sont bien présentes dans la bibliographie. Les références sont classées dans l'ordre alphabétique. Les références doivent être complètes.

5. Mention du droit d'auteur

Les auteurs gardent la paternité de leur œuvre et n'en autorisent ni la commercialisation ni la modification des textes publiés dans la **Revue des Savoirs et Pratiques du Développement Territorial en Afrique**.

Les internautes utilisant publiquement les documents accessibles via la plateforme de revue sont engagés à respecter les obligations suivantes :



- Citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui confère cette autorisation ;
- Ne pas utiliser cette création à des fins commerciales ;
- Ne pas modifier, transformer ou adapter les contenus, y compris sous forme de traduction.

Les articles soupçonnés de plagiat ou de piratage engagent par ailleurs spécialement et uniquement les auteurs soumissionnaires.

6. Modalités de soumission

- Les propositions d'articles peuvent être envoyées jusqu'au **13 juin 2025** à l'adresse suivante : contact@cesddsarl.com avec en objet « Appel à contribution – Numéro Inaugural Revue des Savoirs et Pratiques du Développement Territorial en Afrique ».
- La **Revue des Savoirs et Pratiques du Développement Territorial en Afrique** est un journal gratuit en libre accès.
- Les articles sont publiés sur la plateforme web du **Cabinet d'Etudes Stratégiques pour le Développement Durable** (www.cesddsarl.com) et sur l'ensemble de ces canaux digitaux.

Pour le Comité Scientifique,

Dr Edouard HOUNKPONOU